



**URAF CENTRE**



**UDAF du CHER  
UDAF de l'EURE ET LOIR  
UDAF de l'INDRE  
UDAF d'INDRE ET LOIRE  
UDAF du LOIR ET CHER**

# Observatoire Régional de la Famille

**ENQUETE 2005**

**LA VULNERABILITE AU SEIN DE LA FAMILLE**

Document téléchargeable sur [www.udaf37.org](http://www.udaf37.org)

# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

### **1. PRESENTATION DE L'ETUDE**

### **2. PROFIL DES PERSONNES AYANT REPONDU**

- 2.1 Répartition par département
- 2.2 Répartition par sexe
- 2.3 Répartition par âge
- 2.4 Répartition selon la situation familiale
- 2.5 Répartition par catégorie socioprofessionnelle
- 2.6 Répartition par niveau d'études

### **3. ETUDE GENERALE SUR L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS OBSERVES**

#### **3.1 POPULATION CONCERNEE EN FONCTION DE DIFFERENTS PARAMETRES**

- 3.1.1 par département
- 3.1.2 selon le sexe
- 3.1.3 selon la situation familiale
- 3.1.4 selon le niveau d'études
- 3.1.5 selon la catégorie socioprofessionnelle

#### **3.2 DESCRIPTION D'UN MOMENT DE FRAGILITE**

- 3.2.1 Les évènements cités
- 3.2.2 Liste détaillée des évènements
- 3.2.3 Les dates des évènements
- 3.2.4 Corrélation entre évènement et âge
- 3.2.5 Corrélation entre évènement et catégorie socioprofessionnelle
- 3.2.6 Corrélation entre évènement et sexe
- 3.2.7 Variation selon la situation familiale

#### **3.3 MANIFESTATIONS ET EVENTUELLES CONSEQUENCES DE CES SITUATIONS**

- 3.3.1 Les difficultés rencontrées
- 3.3.2 Typologie des difficultés sur le plan psychologique
- 3.3.3 Incidences sur la vie familiale
- 3.3.4 Corrélation entre les difficultés et plusieurs variables

### **3.4 AIDES ET MOYENS AUXQUELS LES PERSONNES ONT EU RECOURS**

- 3.4.1 Les aides utiles
- 3.4.2 Les aides reçues
- 3.4.3 Qui a apporté l'aide

### **3.5 DIFFICULTE ET AIDE ACTUELLE**

- 3.5.1 Les difficultés actuelles
- 3.5.2 Corrélation entre les difficultés actuelles et l'ancienneté de l'évènement
- 3.5.3 L'aide encore nécessaire aujourd'hui
- 3.5.4 Comparaison aide utile, aide reçue et aide encore nécessaire

## **4. ETUDE PARTICULIERE PAR EVENEMENT**

- 4.1 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés rencontrées
- 4.2 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés psychologiques
- 4.3 Rapport entre le type d'évènement et l'incidence sur la vie familiale
- 4.4 Rapport entre le type d'évènement et l'aide reçue
- 4.5 Rapport entre le type d'évènement et l'aide utile

## **5. ETUDE GENERALE PAR DEPARTEMENT**

- 5.1 Les types d'évènements
- 5.2 Les aides reçues
- 5.3 Les aides utiles

## INTRODUCTION

La famille est l'élément fondamental de la société. La prise de conscience politique du fait familial, des réalités familiales et des droits des familles a conduit à la création

- de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- des Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF)

(Ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975)

L'article L 21163 du code de l'Action Sociale et des Familles fixe les missions de l'UDAF :

"Les Unions Départementales des Associations Familiales sont habilitées sans préjudice de tous les droits et prérogatives pouvant résulter de leurs statuts à :

- 1) Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- 2) Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et, notamment, désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune
- 3) Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge ;
- 4) Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles."

C'est donc, un lieu de concertation, de réflexion pour un progrès familial et pour que se mette en place une véritable politique familiale.

**Afin de donner les moyens à l'Institution familiale de produire des données familiales, de les analyser au niveau départemental puis régional, d'étayer ses réflexions et d'argumenter ses prises de positions, l'UNAF Centre et les UDAF de la Région ont créé en 2002 un observatoire de la famille.**

# 1 PRESENTATION DE L'ETUDE

Cette nouvelle enquête de l'Observatoire des Familles de la Région Centre a été réalisée en 2005.

L'étude présentée ici concerne cinq des six départements de la Région Centre.

Il est à noter que cette enquête est également réalisée par d'autres UDAF et URAF en France et qu'une synthèse nationale sera réalisée. Le questionnaire a été élaboré par le Comité de Pilotage National de l'Observatoire des Familles.

Le but est de connaître les situations de vulnérabilité ressenties par les personnes répondant au questionnaire, ainsi que les aides et les attentes au cours de ces événements. Ce questionnaire porte sur des opinions et des ressentis et non pas sur des pratiques.

Nous n'étudions pas des situations de vulnérabilité mais les conséquences d'événements ressentis comme des moments difficiles. Des choix d'événements ont été effectués à priori.

Chaque questionnaire porte sur un ou deux événements. Nous avons donc plus d'observations d'événements que de questionnaires.

Le questionnaire a été construit en 4 grandes parties :

## 1) Description d'un moment de fragilité

La personne décrit librement un moment de fragilité actuel ou passé au cours des 5 dernières années dans sa vie familiale. Afin d'obtenir un nombre suffisant de situations de même type et permettre l'analyse, la personne est cependant amenée à choisir un à deux événements considérés comme difficiles à vivre parmi une liste. Ces événements sont regroupés en 5 thèmes : modification de la cellule familiale, arrivée d'un enfant précis, décès d'un proche, problème de santé - lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, ou à la dépendance - , événement professionnel.

## 2) Manifestations et éventuelles conséquences de cette situation

La personne doit ensuite noter les éventuelles difficultés qui ont accompagné cet événement. Ces difficultés sont abordées sous divers angles (santé, financier, juridique, administratif, professionnel, éducation des enfants, logement, vie familiale, psychologique). Les conséquences de cet événement sur la vie familiale de la personne et les conséquences psychologiques de l'événement sont particulièrement détaillées. La personne peut analyser sa situation actuelle ou passée et ses répercussions à divers niveaux.

## 3) Aides et moyens auxquels ils ont eu recours pour se sortir de cette situation

Les personnes enquêtées indiquent dans cette partie les aides : financière, matérielle, morale, informatives, juridique et/ou administrative qu'elles ont reçues que ce soit de la part de l'administration, la famille, l'entourage amical, les associations. Les personnes interrogées sont également amenées à se positionner sur l'importance de chaque type d'aides. La personne revient sur cette situation et cherche les différents types d'aide qui lui ont été octroyées et les personnes qui l'ont aidé à s'en sortir.

#### **4) Difficulté et aide actuelles**

La personne décrit l'importance des difficultés qu'elle rencontre encore aujourd'hui, suite à l'évènement cité, dans les domaines suivants : psychologique, santé, financier, juridique, administratif, vie familiale, vie professionnelle, ainsi que les aides qui lui seraient encore nécessaires aujourd'hui. L'objectif est de mesurer l'impact de cet évènement sur la situation actuelle des personnes interrogées.

#### **Diffusion du questionnaire**

Les questionnaires ont été soit envoyés par courrier à une liste de personnes tirées au hasard dans la population, soit distribués dans les familles par les associations.

#### **Nombre d'envois et retours**

Indre et Loire : 4000 envois, 248 retours soit 6.2 %

Cher : 1500 diffusés, 184 retours soit 12.2 %

Eure et Loir : 1450 envois, 105 retours, soit 7,2%.

Indre : 1500 envois, 226 retours soit 15 %

Loir et Cher : 4500 envois, 248 retours soit 5.5%.

Certains questionnaires n'étaient pas exploitables.

**Le nombre de questionnaires reçus et exploités est de 1015.**

Nombre de questionnaires envoyés / nombre de réponses = 7.8 %

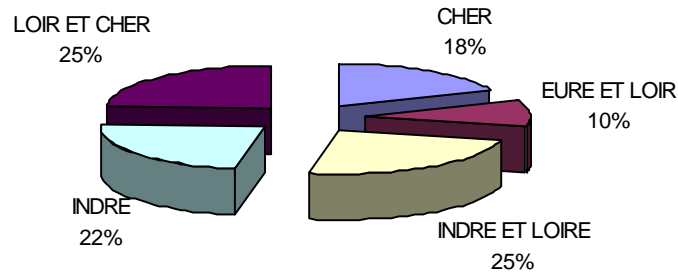
#### **Analyse du questionnaire**

Les réponses aux questionnaires ont été saisies par chaque UDAF, les données regroupées au niveau régional. L'analyse a été faite par Elisabeth PAPOT, Chargée de mission à l'UDAF d'Indre et Loire et Joël TERRIER, Administrateur de l'UDAF d'Indre et Loire et de l'URAF-Centre, tous deux psychologues.

## 2 PROFIL DES PERSONNES AYANT REPONDU

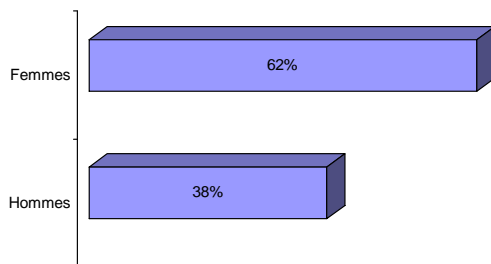
Sur un échantillon de 1015 personnes, le profil a été étudié par rapport à plusieurs variables.

### 2.1 Répartition par département



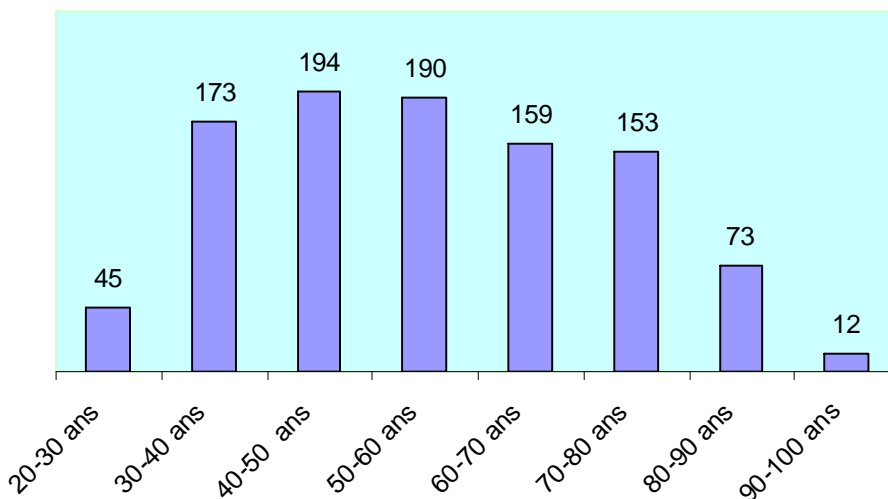
En comparant les chiffres avec la répartition de la population totale par département par rapport à la Région, on constate que :  
Le 36 et le 41 sont surreprésentés. Le 28 est sous représenté ainsi que le 37 dans une moindre mesure. Le 18 est bien représenté.

### 2.2 Répartition par sexe



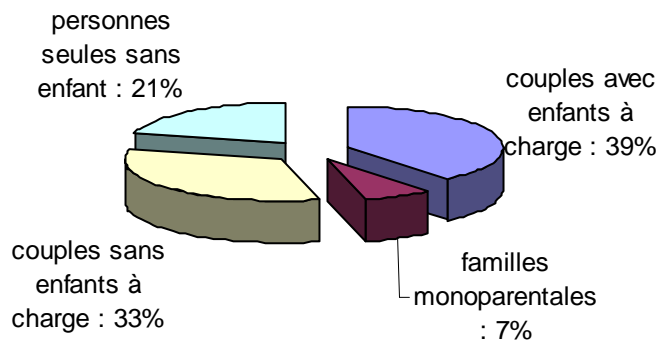
Comme habituellement dans ce genre d'étude, une majorité de femmes a répondu au questionnaire.

### 2.3 Répartition par âge



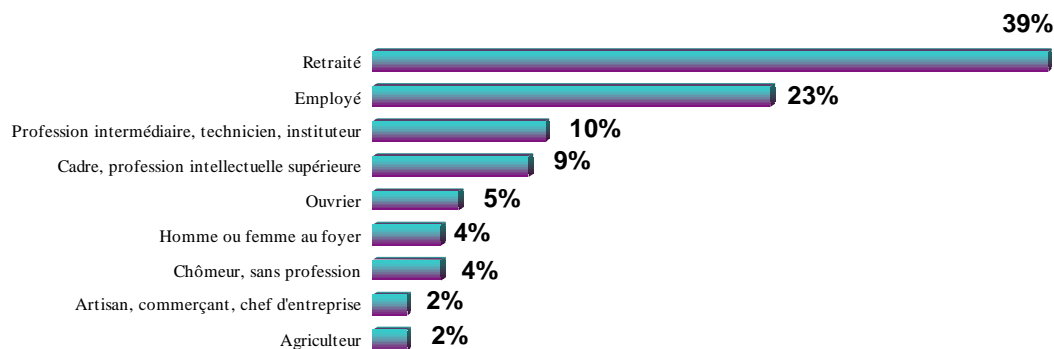
*Lire : 45 personnes ayant répondu ont entre 20 et 30 ans*

## 2.4 Répartition selon la situation familiale

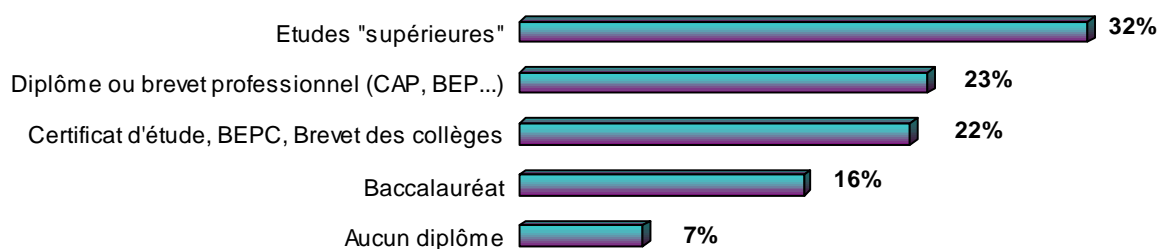


Les ménages sans enfant à charge représentent 54% et ceux avec enfants à charge 46%. Précisons qu'il s'agit de la situation au moment de l'enquête et non pas au moment où l'évènement est survenu. Parmi les personnes ayant répondu, 9% n'ont pas eu d'enfant. Si le nombre de personnes n'ayant plus d'enfant à charge peut paraître élevé, il peut s'agir tout de même de personnes qui en ont eu.

## 2.5 Répartition par catégorie socioprofessionnelle



## 2.6 Répartition par niveau d'études





### 3 ETUDE GENERALE SUR L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS OBSERVES

Sur le total des personnes ayant répondu (1015),

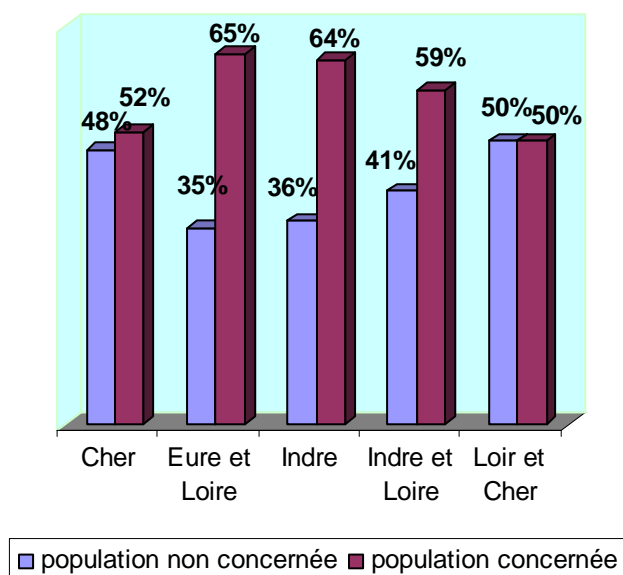
- 433 se sont déclarées non concernées par un évènement survenu dans leur famille qui aurait été un moment difficile à vivre, soit 43 %
- **582 ont été concernés par au moins un évènement ressenti comme difficile, soit 57%**
- Sur ces 582 personnes concernées, 46% ont cité un seul évènement et 54% ont cité deux évènements

Notre observation porte sur 897 évènements.

#### 3.1 Population concernée ou non concernée en fonction de différents paramètres

Il faut tenir compte du fait que cette enquête n'est pas faite sur un échantillon qui se veut représentatif de la population globale française, mais sur les évènements qui peuvent mettre des personnes en difficulté.

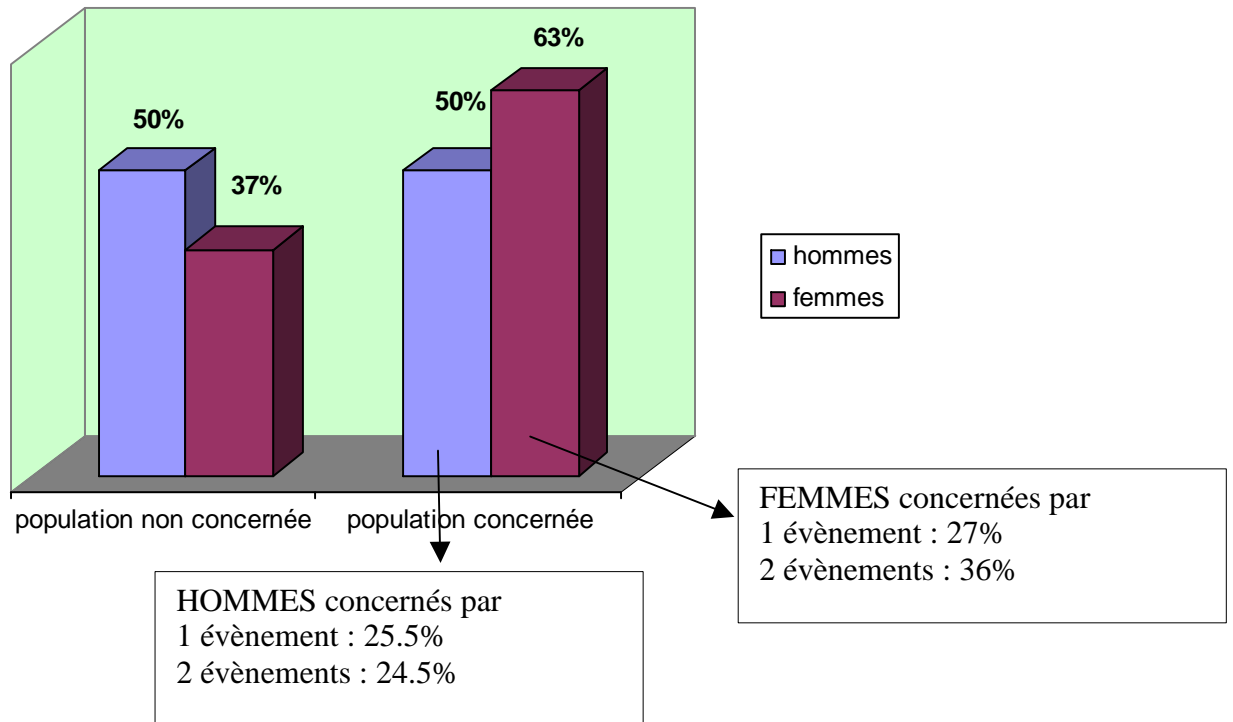
##### 3.1.1 Par département



Il y a des différences sensibles entre les départements sur le pourcentage de personnes concernées ou non par un évènement.

Dans le Cher et le Loir et Cher, le pourcentage de personnes non concernées est plus important que la moyenne régionale (43%).

### 3.1.2 Selon le sexe



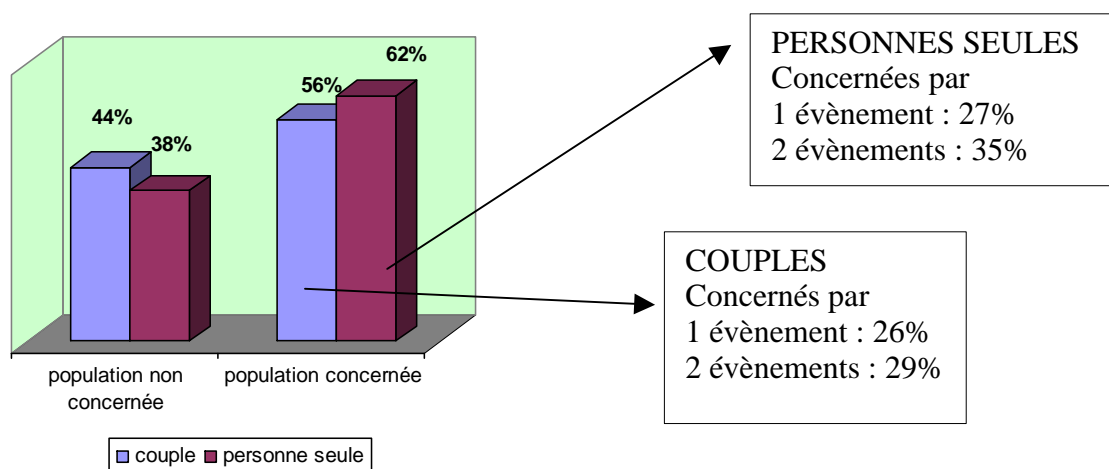
50 % des hommes ne sont pas concernés pour 37 % des femmes

24% des hommes sont concernés par deux évènements et 36% des femmes

25% des hommes sont concernés par un évènement et 27% des femmes.

Même si le nombre de femmes ayant répondu au questionnaire est plus important, on peut affirmer que les femmes sont plus durement touchées par les évènements ressentis comme difficiles.

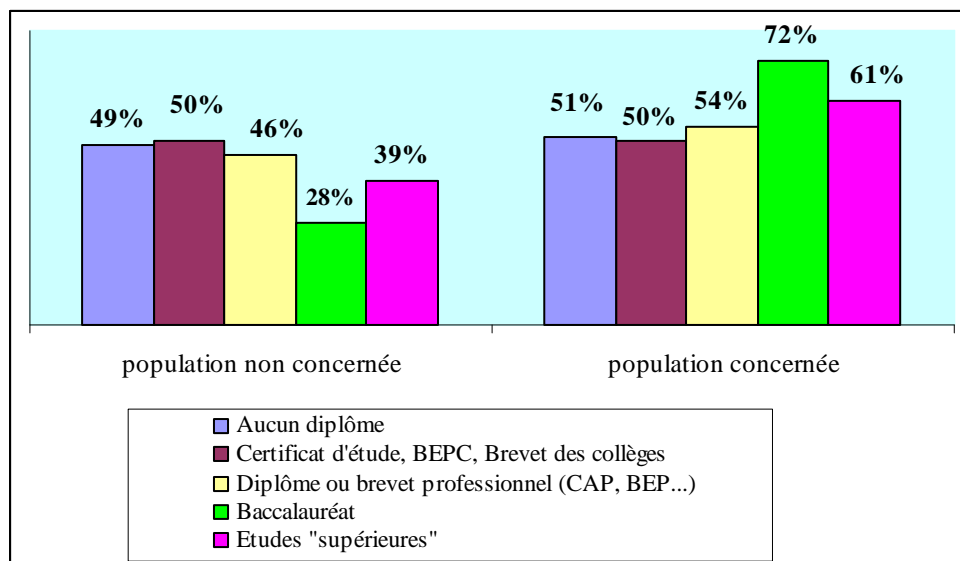
### 3.1.3 Selon la situation familiale



*Lire : parmi les couples, 44% ne sont pas concernés et 56% le sont. Sur ces 56%, 26% sont concernés par 1 évènement et 29% par 2 évènements.*

On ne peut discerner de différence significative entre la situation familiale actuelle et l'occurrence d'un ou deux évènements.

### 3.1.4 Selon le niveau d'études



**Aucun diplôme**  
concernés par 1 événement : 22%  
Par 2 évènements : 29%

**Certif études...**  
concernés par 1 événement : 30%  
Par 2 évènements : 20%

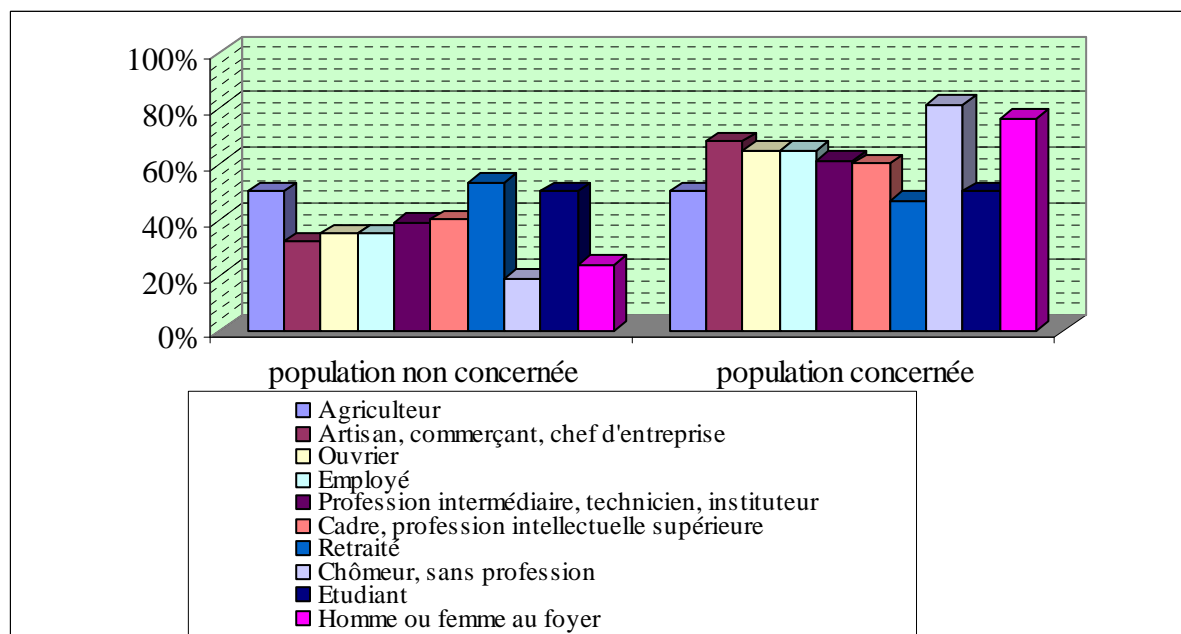
**CAP BEP**  
concernés par 1 événement : 21%  
Par 2 évènements : 33%

**BAC**  
concernés par 1 événement : 32%  
Par 2 évènements : 40%

**Etudes supérieures**  
concernés par 1 événement : 27%  
Par 2 évènements : 34%

Si l'on regarde ce tableau il semblerait que les personnes ayant le moins de diplômes seraient moins touchées par un ou des événements, mais on est en droit de se demander si cette population n'a pas plus de difficultés pour répondre à ce genre de questionnaire ou n'hésite pas plus à y répondre

### 3.1.5 Selon la catégorie socioprofessionnelle

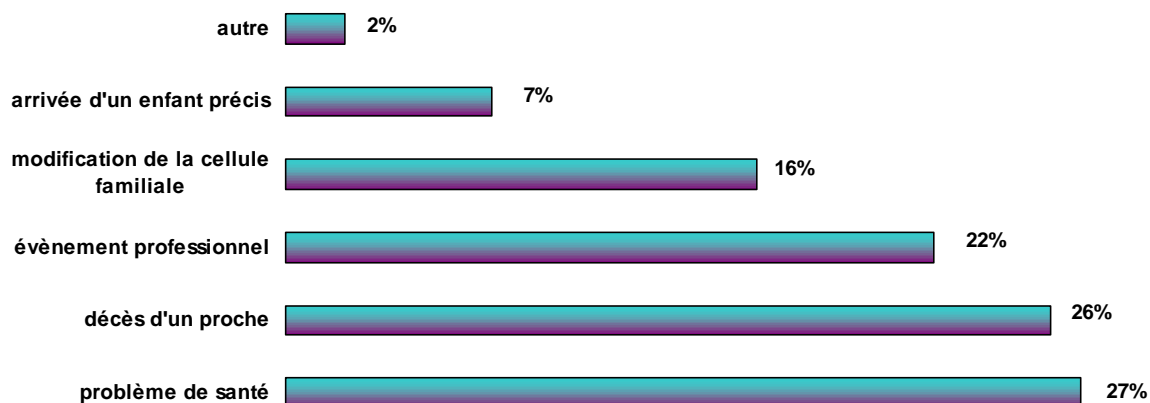


Les chômeurs, les personnes sans profession, les hommes et femmes au foyer, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont plus souvent concernés par un événement difficile. Les retraités le sont moins.

## 3.2 DESCRIPTION D'UN MOMENT DE FRAGILITE

### 3.2.1 Les évènements cités

#### Répartition par catégorie d'évènements



Les problèmes de santé viennent en premier lieu, suivis de très près par les décès d'un proche ; les problèmes professionnels sont ensuite très présents. Ces trois occurrences concernent à elles seules 75% des problèmes évoqués et marquent donc une prégnance forte.

La comparaison entre le classement d'apparition selon qu'1 ou 2 évènements sont cités montre une importance très grande des problèmes professionnels dans le 2<sup>ème</sup> choix.

### 3.2.2 Liste détaillée des évènements cités

Problème de santé vous-même	97	11%
Décès de votre conjoint	80	9%
Décès de l'un de vos parents	74	8%
Perte d'emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	64	7%
Problème de santé: votre conjoint	60	7%
Décès d'une autre personne proche	58	6%
Problème de santé votre enfant	50	6%
Nouvel emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	40	4%
Retraite pour vous et/ou pour votre conjoint	38	4%
Départ d'un enfant du foyer	37	4%
Votre divorce	33	4%
Modifications des conditions de travail pour vous et/ou pour votre conjoint	33	4%
Problème de santé lié autre personne, préciser	32	4%
Votre séparation	26	3%
Début de votre vie en couple , aucun n'avait d'enfant	24	3%
Déplacement géographique pour vous et/ou pour votre conjoint (pour des raisons professionnelles)	22	2%
Décès de votre enfant	19	2%

Autre réponse	18	2%
Arrivée de votre premier enfant	17	2%
Arrivée de votre second enfant	14	2%
Retour d'un enfant au foyer	13	1%
Début de votre vie en couple, un avait un enfant auparavant	12	1%
Arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...)	11	1%
Arrivée de votre troisième enfant	10	1%
Arrivée de votre quatrième enfant ou plus	7	1%
Arrivée d'un enfant adopté	3	0%
Arrivées rapprochées d'enfants	3	0%
Arrivée dans votre foyer de l'un de vos parents ou de l'un des parents de votre conjoint	2	0%
Arrivée éloignée d'enfants	0	0%
Total répondants	897	100%

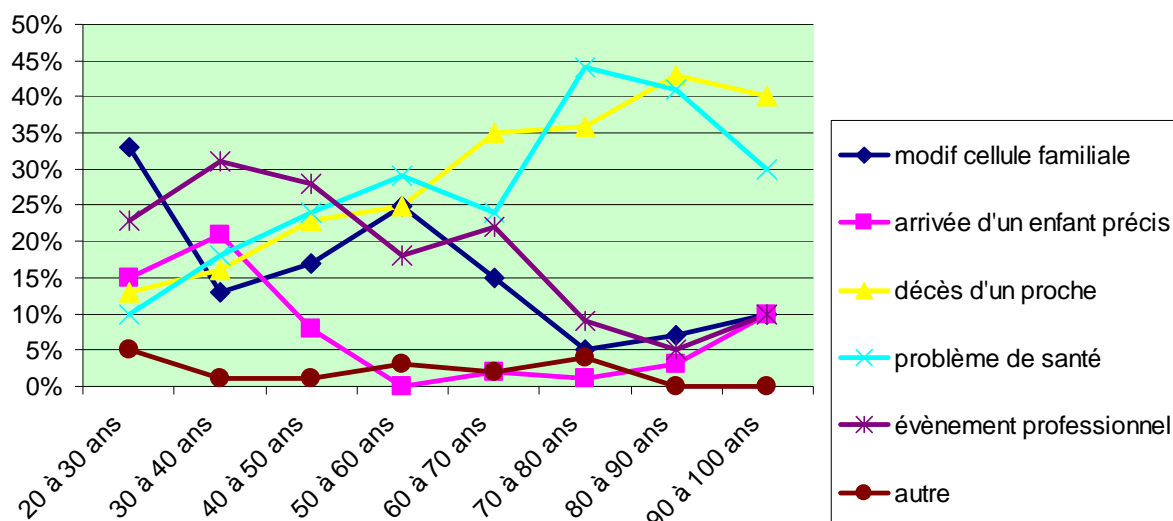
### 3.2.3 Les dates des évènements :

653 évènements ont eu lieu dans les 5 dernières années.

Les évènements précédents ont été pris en compte, considérant que si les personnes les ont mentionnés, c'est que ces évènements avaient été particulièrement ressentis comme difficiles, ils sont donc toujours présents dans leur mémoire, dans leur vie.

55 évènements n'ont pas été datés.

### 3.2.4 Corrélation entre évènement et âge



La fréquence d'évènements précis varie avec l'âge. La modification de la cellule familiale et la venue d'un enfant précis sont fréquentes entre 20 et 40 ans.

Les problèmes de santé et le décès d'un proche augmentent avec l'âge à peu près régulièrement.

Un seul évènement est à peu près constant entre 20 et 65 ans, âge de la vie active: les évènements professionnels.

#### L'évènement « modification de la cellule familiale »

Cet évènement concerne la classe d'âge 40 à 60 ans dans 56% des cas où il est cité.

#### Arrivée d'un enfant précis

Cet évènement concerne les 30 à 50 ans dans 82% des cas où il est cité.

Ce qui semblerait montrer que la venue d'enfant se produit majoritairement dans cette tranche d'âge.

L'arrivée d'un enfant précis concerne dans la quasi totalité les tranches d'âge de 20 à 50, ce qui paraît évident.

Remarque : pour les 60 à 100 ans, lorsqu'ils citent l'arrivée d'un enfant précis, ils font référence à des évènements très anciens qui, on peut le supposer, ont été fortement ressentis comme difficiles.

#### Décès d'un proche :

Cet évènement concerne les 40 à 70 ans dans 59% des cas où il est cité. La fréquence augmente régulièrement avec l'âge, ce graphique ne tenant pas compte du nombre de répondants par tranche d'âge.

#### Problème de santé :

Cet évènement concerne les 40 à 60 ans dans 44% des cas où il est cité.

Les problèmes de santé touchent tous les âges.

A partir de 60 ans, le décès d'un proche et le problème de santé concernent plus de la moitié des évènements évoqués.

L'hypothèse que les personnes concernées par la maladie ou le décès sont plutôt les personnes âgées se vérifie.

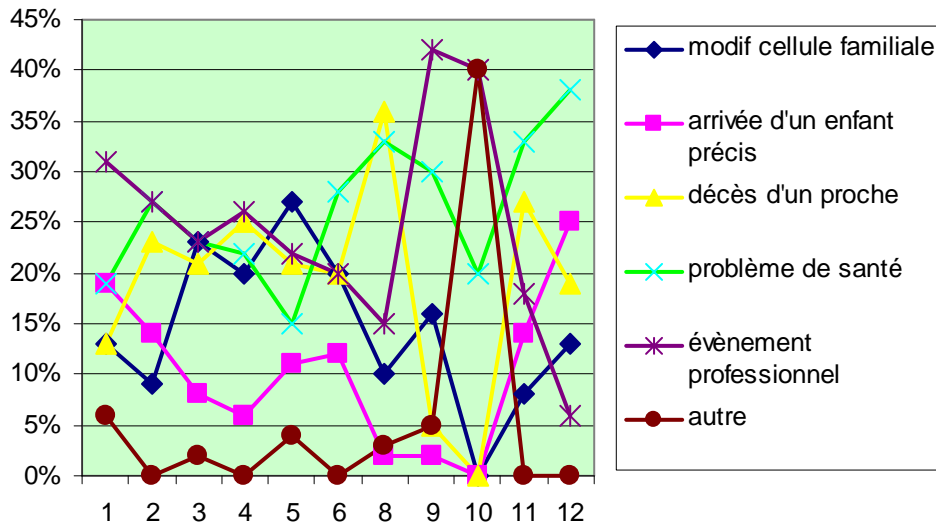
#### Evènement professionnel

Cet évènement concerne les 30 à 50 ans dans 59% des cas, mais il touche toutes les tranches d'âge de 20 à 70 ans.

Pour les 50- 65 ans qui citent un évènement professionnel, il s'agit de départ à la retraite pour 50% et de perte d'emploi pour 33%. Le départ à la retraite semble une étape difficile.

De 30 à 50 ans, l'évènement le plus cité est l'évènement professionnel

### 3.2.5 Corrélation entre les évènements cités et les catégories socioprofessionnelles



Légende de l'abscisse :

- 1 agriculteurs exploitants
- 2 artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 3 ouvriers
- 4 employés
- 5 professions intermédiaires, techniciens, instituteurs
- 6 cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales
- 8 retraités
- 9 chômeurs, sans profession
- 10 étudiants
- 11 hommes ou femmes au foyer
- 12 autres

On observe des variations selon les catégories socioprofessionnelles.

Les agriculteurs, les chômeurs, les étudiants citent en premier l'évènement professionnel

Les artisans commerçants citent en premier l'évènement professionnel et les problèmes de santé.

Les ouvriers citent en premier la modification de la cellule familiale, les problèmes de santé, et les évènements professionnels.

Les professions intermédiaires citent en premier la modification de la cellule familiale

Les cadres et les hommes et femmes au foyer citent en premier les problèmes de santé.

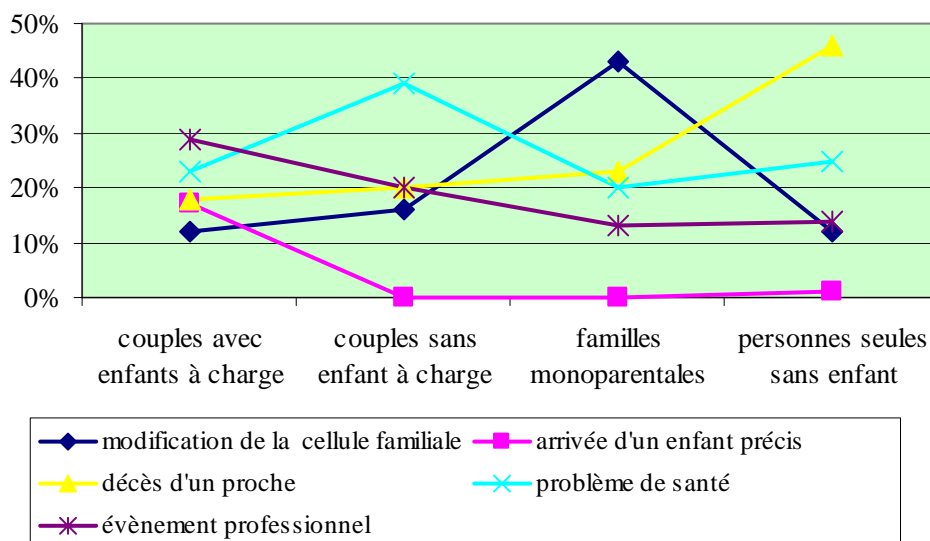
Les retraités citent plus souvent les problèmes de santé et les décès d'un proche, mais la corrélation avec l'âge semble une variable plus pertinente.

La corrélation entre les évènements et le fait d'être actif ou inactif n'est pas significative.

### 3.2.6 Corrélation entre les évènements cités et le sexe

Il y a peu de différence significative, sauf en ce qui concerne le problème de santé, les hommes y étant plus sensibles.

### 3.2.7 Variation selon la situation familiale



Pour les **familles avec enfants à charge** les évènements professionnels sont les plus souvent cités.

Pour les **familles sans enfant à charge** ce sont les problèmes de santé les plus souvent cités.

Pour les **familles monoparentales** ce sont les problèmes liés à un changement de structure familiale.

Pour les **personnes seules sans enfant à charge**, c'est le décès d'une personne proche. Et pour 64 % d'entre eux, il s'agit du décès du conjoint. Dans ce cas, 85% ont plus de 60 ans. Il y a donc bien différences de problèmes signalés selon la situation familiale.

Parmi ceux qui sont divorcés ou séparés et concernés par au moins 1 évènement (59 personnes), 43 citent leur séparation ou leur divorce comme problème (73%).

Parmi les 93 veufs concernés par un évènement, 74 citent le décès de leur conjoint (80%).



### 3.3 MANIFESTATIONS ET EVENTUELLES CONSEQUENCES DE CES SITUATIONS

#### 3.3.1 Les difficultés rencontrées

La question portait sur l'importance des difficultés rencontrées. Il s'agissait de donner une note de 1 à 7.

Les réponses ont été regroupées en

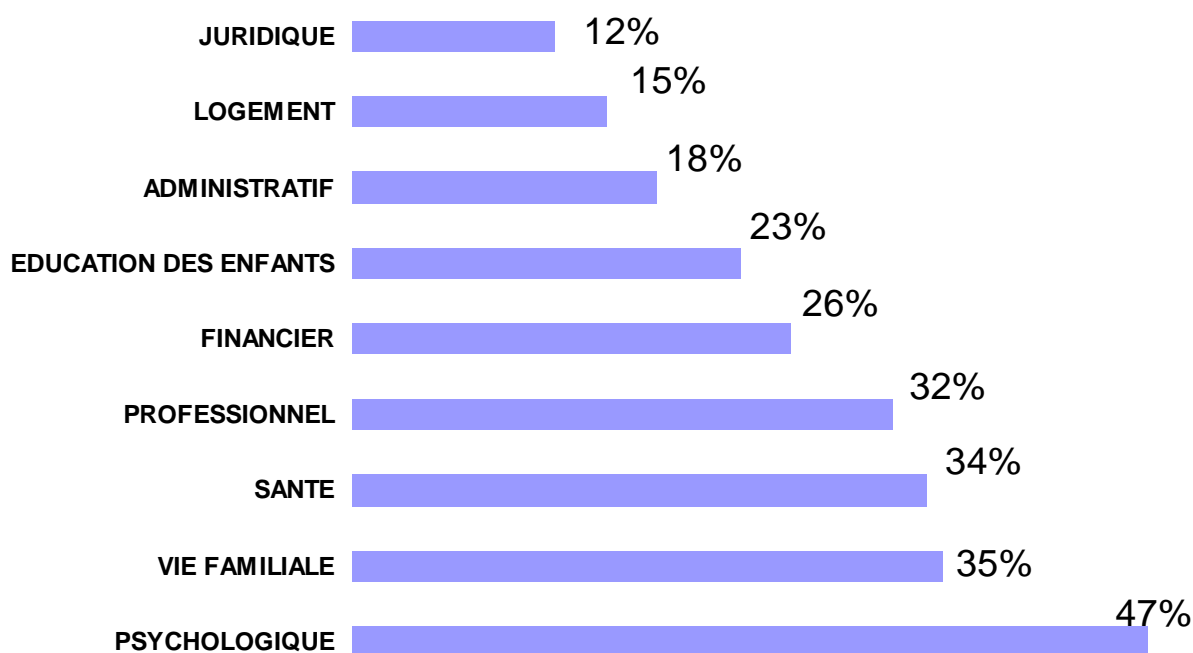
Aucune difficulté : 1

Difficultés surmontables : 2 et 3

Difficultés notables : 4 et 5

Difficultés importantes : 6 et 7

#### Les difficultés importantes en fonction de la catégorie d'évènement % des personnes ayant donné une note de 6 à 7



D'une manière générale sur l'ensemble des évènements cités, les difficultés psychologiques sont les plus importantes (pour 47% des évènements, elles sont importantes)

Puis vient la vie familiale (Pour 35% des évènements, elles sont importantes)

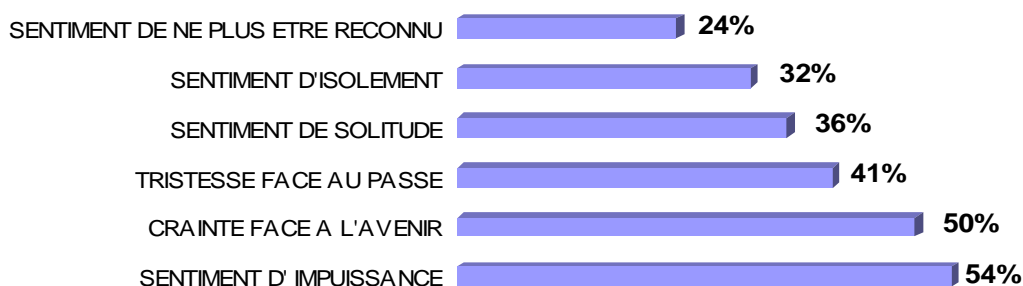
Ensuite vient la santé (Pour 34% des évènements, elles sont importantes) et l'évènement professionnel (32%).

Les difficultés financières et les conséquences de l'évènement sur l'éducation des enfants sont citées dans 1 cas sur 4.

### 3.3.2 Typologie des difficultés sur le plan psychologique

#### Les sentiments éprouvés

classés comme importants (note de 6 à 7) :



Dominent les sentiments d'impuissance (54%) et de crainte face à l'avenir (50%). Ces deux sentiments traduisent bien la dépossession des moyens d'agir sur les événements et leur conséquence : on n'est plus un acteur, on devient une victime.

Ensuite la tristesse face au passé est citée pour 41% des événements et le sentiment de solitude pour 36 %.

Le sentiment de ne plus être reconnu est beaucoup moins cité.

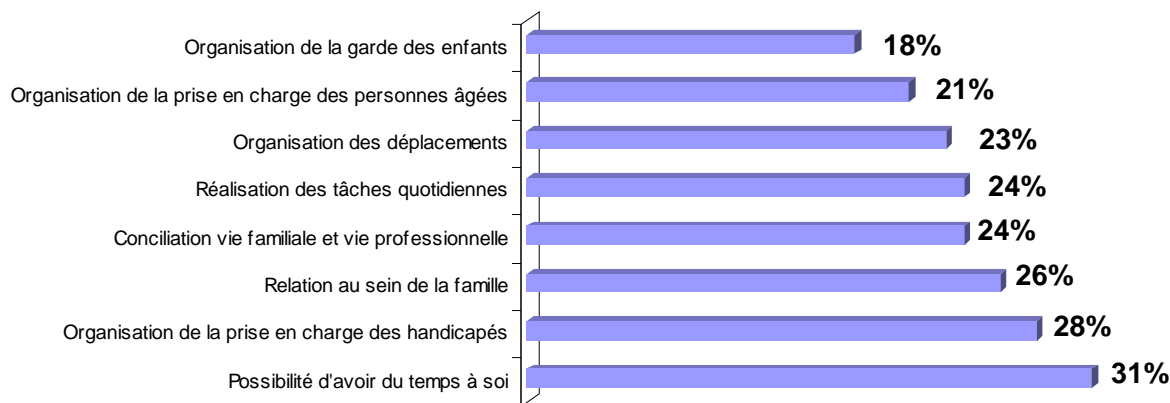
### 3.3.3 Incidences sur la vie familiale

	Réalisation des tâches quotidiennes	Possibilité d'avoir du temps à soi	Relation au sein de la famille	Organisation des déplacements	Organisation de la garde des enfants	Organisation de la prise en charge des handicapés	Organisation de la prise en charge des personnes âgées	Conciliation vie familiale et vie professionnelle
aucune difficulté	26%	29%	25%	38%	49%	49%	51%	32%
difficulté surmontable	22%	18%	22%	19%	15%	7%	11%	18%
difficulté notable	28%	23%	27%	20%	17%	16%	16%	27%
difficulté importante	24%	31%	26%	23%	18%	28%	21%	24%

On peut voir d'après ce tableau que tous les aspects de la vie familiale sont touchés par la survenue d'un événement.

## Incidences sur le plan de la vie familiale

Difficultés importantes (notées 6 et 7)



La possibilité d'avoir du temps à soi, les relations au sein de la famille, la conciliation vie familiale et vie professionnelle et la réalisation des tâches quotidiennes sont les incidences les plus importantes.

C'est donc surtout les relations intrafamiliales et le ressenti de sa propre position au sein de la famille qui sont l'aspect le plus souvent détérioré par les circonstances difficiles, plus que les problèmes matériels qui ne sont pas pour autant négligeables.

Les autres aspects sont moins souvent évoqués.

L'organisation de la prise en charge des handicapés reste très lourdement citée lorsque l'évènement concerne ce type de problème. Néanmoins, elle ne concerne qu'un petit nombre d'évènements.

### 3.3.4 **Corrélation entre les difficultés et plusieurs variables**

#### **Les difficultés importantes selon la situation familiale :**

Quels que soient les évènements, les difficultés les plus importantes sont dans le domaine psychologique touchant encore plus les familles monoparentales ou les personnes seules. La famille est donc, par son existence même, une aide sur ce plan.

Les problèmes de santé sont plus souvent signalés comme importants quand il n'y a pas d'enfant à charge : couple sans enfant ou personnes seules sans enfant.

Les familles monoparentales sont beaucoup plus sensibles aux difficultés financières créées par les évènements.

Les difficultés dans le domaine professionnel semblent toucher à peu près également toutes les situations familiales.

Les difficultés juridiques sont dans tous les cas cités en dernier, le couples avec enfants à charge y étant les moins exposés.

### **Les difficultés importantes selon le niveau d'études**

Dans pratiquement tous les secteurs, les personnes qui n'ont pas de diplôme sont plus durement touchées.

Il faut noter que quelque soit le niveau d'étude, les difficultés psychologiques sont pratiquement toujours citées comme les plus importantes.

### **Les difficultés importantes selon la catégorie socioprofessionnelle**

Dans toutes les catégories les difficultés psychologiques sont citées le plus souvent sauf pour les agriculteurs exploitants où elles ne sont qu'en 6<sup>ème</sup> position. Il faut néanmoins noter le faible nombre de personnes de cette catégorie dans les répondants.

Les difficultés rencontrées sur le plan de la vie familiale viennent ensuite sauf pour les agriculteurs exploitants et les artisans commerçants et les chefs d'entreprise, pour ces deux catégories, les difficultés financières sont les plus fortement notées.

Les difficultés de santé viennent ensuite sauf pour les employés et cadres, professions intermédiaires et supérieures et les professions libérales où elles sont en 5<sup>ème</sup> position. Et les retraités et hommes et femmes au foyer pour qui elles sont en 2<sup>ème</sup> position.

Les difficultés financières viennent en 4<sup>ème</sup> position pour les agriculteurs exploitants ; les artisans commerçants et chefs d'entreprise les mettent en premier, les chômeurs en 2<sup>ème</sup> position, les employés en 3<sup>ème</sup>.

Les difficultés rencontrées suite à l'évènement pour l'éducation des enfants est en 5<sup>ème</sup> position, les cadres et les professions intermédiaires les mettant respectivement en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position, les agriculteurs et artisans les mettant en avant dernière position.

Les difficultés administratives sont plus importantes pour les artisans et agriculteurs qui les mettent en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position.

Les difficultés juridiques sont les moins notées pour pratiquement toutes les catégories, sauf pour les chômeurs (6<sup>ème</sup> position).

### **Les difficultés importantes selon l'âge**

Si l'on retrouve toujours en premier les difficultés psychologiques, les difficultés de vie familiale sont présentes à tout âge en deuxième ou troisième position. Les problèmes de santé comme on pouvait le prévoir deviennent de plus en plus prégnants avec l'âge ainsi que les difficultés sur le plan administratif.

## 3.4 AIDES ET MOYENS AUXQUELS LES PERSONNES ONT EU RECOURS

### 3.4.1 Les aides utiles

Il était demandé de donner une note d'utilité à chacune des aides listées. Nous avons retenu les notes 6 et 7 en tant qu'aide très utile.

#### Aide très utile (notes 6 et 7)

AIDE MORALE ou PSYCHOLOGIQUE	59%
AIDE EN INFORMATIONS	51%
AIDE FINANCIERE	46%
AIDE EN SOUTIEN JURIDIQUE ET/OU ADMINISTRATIF	37%
AIDE MATERIELLE	35%

Les aides morales ou psychologiques sont celles qui sont notées comme les plus utiles, viennent ensuite les aides en informations puis les aides financières.

Il est à noter qu'elles sont toutes classées comme utiles ou très utiles pour la majorité des évènements.

### 3.4.2 Les aides reçues

Pour chacun des types d'aides, les personnes devaient indiquer si elles en avaient reçues et de la part de qui. Les personnes ont pu recevoir plusieurs types d'aide.

En regroupant les différents tableaux, nous obtenons les résultats suivants :

Aide morale ou psychologique	61%	Pour 526 évènements
Aide en informations	38%	Pour 328 évènements
Aide financière	35%	Pour 305 évènements
Soutien juridique ou administratif	18%	Pour 153 évènements
Aide matérielle	18%	Pour 151 évènements

Là encore c'est l'aide morale ou psychologique qui a été le plus reçue.

Ce qui est à signaler, c'est le nombre d'évènements pour lesquels il n'y a eu aucune aide.

Ainsi,

Pour 82%, aucune aide matérielle

Pour 82%, aucun soutien juridique ou administratif.

Pour 65% des évènements, aucune aide financière

Pour 62% aucune information

### 3.4.3 Qui a apporté l'aide ?

La famille, l'entourage sont présents lorsqu'une personne rencontre un moment difficile. Quelle que soit l'aide dont on parle, ils interviennent de façon plus ou moins importante.

La famille et l'entourage sont les principaux pourvoyeurs d'aide sous tous ses aspects, l'aide venant de l'administration ne parvenant à l'égaliser ou la dépasser que dans le domaine des aides financières – dans le cadre des pensions et allocations légales – mais dans ce cas doit-on parler d'aide ?

**Une aide morale ou psychologique** a été apportée

- par la famille pour 48% des événements
- par l'entourage dans 35% des événements
- par une association dans 9% des événements
- seulement 2% par des professionnels (psychologue, psychiatre, psychothérapeute)
- dans 6% des événements par l'administration.

**Une aide financière** a été apportée

- par l'administration dans 16% des événements (aide ponctuelle).
- par l'administration sous forme de pension ou d'allocations dans 40% des événements.
- par la famille dans 20% des événements.
- par l'entourage dans 8% des événements
- par une association dans 6% des événements

**L'aide matérielle** est fournie

- par la famille pour 37% des événements
- par l'entourage pour 18% des événements
- par l'administration pour 15% des événements
- par des organismes sociaux pour 14% des événements
- par une association pour 6% des événements

**L'aide en informations** est fournie

- par l'administration pour 37% des événements
- par la famille pour 22% des événements
- par l'entourage pour 21% des événements
- par une association pour 18 % des événements

**L'aide juridique et administrative** est apportée

- par l'administration pour 42% des événements
- par la famille pour 21% des événements
- par l'entourage pour 18% des événements
- par une association pour 16 % des événements

Il ressort que l'aide apportée l'est beaucoup plus souvent par la famille ou l'entourage que par l'administration. Le cercle de la famille et de l'entourage est le plus sûr.

Le rôle des associations n'est pas négligeable et dépasse celle apportée par l'administration pour l'aide morale et psychologique.

## 3.5 DIFFICULTES ET AIDE ACTUELLE

### 3.5.1 Les difficultés actuelles

	PSYCHOLOGIQUE	VIE FAMILIALE	SANTE	FINANCIER	PROFES- SIONNEL	EDUCA- TION DES ENFANTS	ADMINIS- TRATIF	LOGEMENT	JURIDIQUE
difficulté importante au moment de l'évènement	47%	35%	34%	26%	32%	23%	18%	15%	12%
difficulté importante actuellement	27%	17%	25%	24%	21%	16%	12%	12%	9%

*Lire : au moment de l'évènement, les difficultés psychologiques sont considérées comme ayant été très importantes pour 47% des évènements cités, il le sont encore pour 27%.*

On observe qu'à deux exceptions près, le classement est le même que celui des difficultés rencontrées au moment des faits. Les difficultés actuelles sont encore importantes.

L'impact financier est celui qui ne baisse pratiquement pas, montrant l'importance de cet aspect.

Le temps n'est pas le thérapeute que l'on cite toujours : « laissez faire le temps ». Les évènements graves de la vie laissent une empreinte durable et profonde.

### 3.5.2 Corrélation entre les difficultés actuelles et l'ancienneté de l'évènement

	difficultés importantes encore actuellement							
	avant 1989	de 1989 à 1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PSYCHOLOGIQUE	30%	26%	28%	28%	23%	20%	28%	26%
SANTE	40%	25%	24%	26%	25%	19%	22%	31%
FINANCIER	20%	21%	30%	20%	20%	22%	21%	31%
JURIDIQUE	19%	12%	8%	2%	12%	6%	11%	6%
ADMINISTRATIF	16%	15%	10%	9%	13%	7%	15%	16%
VIE FAMILIALE	20%	25%	18%	21%	11%	18%	11%	16%
VIE PROFESSIONNELLE	10%	26%	26%	22%	30%	16%	16%	22%
EDUCATION DES ENFANTS	11%	25%	14%	23%	14%	10%	12%	15%
LOGEMENT	29%	18%	11%	14%	8%	6%	11%	14%

*Lire : sur le plan psychologique, pour 30% des évènements survenus avant 1989 les difficultés sont encore importantes.*

Les résultats de ce tableau, étant sur des petits nombres, sont à interpréter en termes de tendance.

Sur l'ensemble des plans, les difficultés actuelles concernant des événements survenus depuis plus de 15 ans sont encore prégnantes. Ce qui justifie notre choix de les conserver dans l'analyse.

Sur le plan du logement et sur le plan de la vie familiale, des événements anciens sont source de difficultés importantes aujourd'hui de façon plus marquée que pour des événements plus récents.

### 3.5.3 L'aide encore nécessaire aujourd'hui

Classement des aides considérées comme encore nécessaire aujourd'hui

aide psychologique ou morale	126	25%
aide financière	112	23%
aide administrative	55	11%
aide matérielle	43	9%
Aide sur le plan professionnel	29	6%
aide juridique	20	4%
besoin de relations	17	3%
vie familiale	9	2%
aide éducation des enfants	11	2%
aide santé	12	2%
logement	5	1%

*Nota bene : le nombre de répondants est inférieur au nombre d'évènements observés. A cette question ouverte, un certain nombre de personnes n'ont pas répondu. Il n'y a eu de réponse que pour 55% des évènements.*

Pour 25% des événements, une aide psychologique ou morale serait encore nécessaire.

Pour 23%, une aide financière serait encore nécessaire.

L'aide administrative qui, on l'a vu précédemment, était souvent fournie par la famille ou l'entourage, a dû être incomplète puisque actuellement elle est encore souhaitée en troisième position. Il serait utile de se poser la question de cette insuffisance d'aide : pourquoi ces personnes n'ont-elles pas eu ce qu'elles attendaient : est-ce la responsabilité des services administratifs ? des conditions matérielles pour pouvoir obtenir cette aide : éloignement des points d'information ? mauvaise communication ? aides que l'administration ne peut fournir ?

Les personnes estiment n'avoir plus besoin d'aide aujourd'hui seulement pour 12% des événements.



### **3.5.4 Comparaison aide utile, aide reçue et aide encore nécessaire**

Une aide psychologique ou morale serait utile ou très utile pour 82% des évènements, elle a été apportée dans 61% des cas et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 25%.

Remarque : sur les 12 personnes ayant indiqué qu'elles avaient rencontré un professionnel « psy », une seule déclare avoir encore besoin d'une aide psychologique. Cette aide par des professionnels semble la plus efficace.

Une aide financière serait utile ou très utile pour 66 % des évènements, elle a été apportée dans 35% des cas, et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 23%.

Une aide matérielle serait utile ou très utile pour 55% des évènements, elle a été apportée dans 18% des cas et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 9%.

Un soutien juridique ou administratif serait utile ou très utile pour 63 % des évènements, il a été apporté dans 18% des cas et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 15%.

Une aide en informations serait utile ou très utile pour 75 % des évènements, elle a été apportée dans 38 % des cas, et n'est bien sûr pas évoquée en aide à recevoir aujourd'hui.

On constate que les aides ne recouvrent pas les besoins ressentis. En effet, l'aide reçue est toujours inférieure à ce qui aurait été utile ou très utile.

## 4 ETUDE PARTICULIERE PAR EVENEMENT

### 4.1.1 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés rencontrées

	difficulté importante								
	SANTE	FINANCIER	JURIDIQUE	ADMINIS TRATIF	VIE PROFESSION NELLE	EDUCA TION DES ENFANTS	LOGEMENT	VIE FAMILIALE	PSYCHOLOGI QUE
Modification cellule familiale	18%	37%	16%	8%	17%	29%	19%	40%	46%
Arrivée d'un enfant précis	20%	21%	7%	11%	16%	23%	20%	18%	23%
Décès d'un proche	28%	15%	11%	22%	20%	11%	8%	32%	52%
Problème de santé	55%	21%	9%	22%	30%	26%	14%	42%	55%
Evènement professionnel	27%	36%	11%	17%	57%	23%	15%	26%	41%
tous les évènements	34%	26%	12%	18%	32%	23%	15%	35%	47%

*Lire : lorsque l'évènement cité est un problème de santé, pour 55%, cela a engendré des difficultés importantes sur le plan de la santé. Le problème de santé pouvant concerner une personne de la famille, il est normal que cela ne soit pas égal à 100%.*

Les **difficultés psychologiques** sont plus importantes dans les problèmes de santé et le décès d'un proche, puis les modifications de la cellule familiale.

A noter que les difficultés d'ordre psychologique sont les plus importantes dans tous les évènements.

Les évènements entraînant majoritairement des **problèmes dans la vie familiale** sont ceux concernant des problèmes de santé puis la modification de la cellule familiale.

Les difficultés concernant la vie familiale sont importantes pour tous les évènements.

Les évènements entraînant des **problèmes financiers** ( plus importants que la moyenne générale) sont un évènement professionnel, puis la modification de la cellule familiale.

Les évènements entraînant des **difficultés juridiques** sont la modification de la cellule familiale, et à égalité un évènement professionnel ou le décès d'un proche.

Les évènements entraînant des **difficultés administratives** sont les problèmes de santé et le décès d'un proche, puis l'évènement professionnel.

Les évènements entraînant des **difficultés dans l'éducation des enfants** sont la modification de la cellule familiale, les problèmes de santé puis à égalité l'arrivée d'un enfant précis et un évènement professionnel.

## 4.1.2 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés psychologiques

### AU MOMENT DE L'EVENEMENT

conséquences psychologiques importantes en fonction des évènements							
	SENTIMENT DE SOLITUDE	SENTIMENT D'IMPUISSANCE	SENTIMENT D'ISOLEMENT	SENTIMENT DE NE PLUS ETRE RECONNU	TRISTESSE FACE AU PASSE	CRAINTE FACE A L AVENIR	
Modification cellule familiale	42%	46%	31%	25%	38%	44%	
Arrivée d'un enfant précis	22%	28%	16%	9%	14%	24%	
Décès d'un proche	43%	62%	31%	13%	61%	37%	
Problème de santé	34%	66%	35%	23%	39%	65%	
Evènement professionnel	32%	46%	32%	36%	29%	54%	
tous les évènements	<b>36%</b>	<b>55%</b>	<b>31%</b>	<b>24%</b>	<b>41%</b>	<b>50%</b>	

Les différences d'importance des conséquences psychologiques varient un peu en fonction du type d'évènement, ce qui n'est pas une surprise.

En effet par exemple, il n'est pas étonnant :

- que le sentiment de solitude soit très élevé après le décès d'un proche.
- que la crainte face à l'avenir soit plus prégnante en cas de problème professionnel ou de santé.

Ces sentiments se retrouvent plus fortement dans les évènements : décès d'un proche, problème de santé et évènement professionnel.

## 4.1.3 Rapport entre le type d'évènements et l'incidence sur la vie familiale

### AU MOMENT DE L'EVENEMENT INCIDENCES SUR LA VIE FAMILIALE

	REALISATION DES TACHES QUOTIDIENNES	POSSIBILITE D AVOIR DU TEMPS A SOI	RELATIONS AU SEIN DE LA FAMILLE	ORGANISATION DES DEPLACEMENTS	ORGANISATION DE LA GARDE DES ENFANTS	ORGANISATION PRISE EN CHARGE PERSONNES HANDICAPEES	ORGANISATION PRISE EN CHARGE PERSONNES AGEES	CONCILIATION VIE FAMILIALE VIE PROFESSIONNELLE
Modification cellule familiale	19%	29%	40%	21%	20%	13%	4%	18%
Arrivée d'un enfant précis	39%	63%	23%	28%	28%	50%	20%	26%
Décès d'un proche	20%	23%	14%	16%	13%	23%	26%	23%
Problème de santé	30%	33%	29%	32%	15%	42%	28%	26%
Evènement professionnel	19%	25%	24%	19%	19%	13%	14%	28%
tous les évènements	<b>24%</b>	<b>31%</b>	<b>26%</b>	<b>23%</b>	<b>18%</b>	<b>28%</b>	<b>21%</b>	<b>24%</b>

L'arrivée d'un enfant précis et les problèmes de santé ont plus d'influence sur la réalisation des tâches quotidiennes.

La possibilité d'avoir du temps à soi se trouve très réduite lors de l'arrivée d'un enfant précis (notamment de jumeaux).

Certains résultats semblent des évidences. Bien évidemment les relations au sein de la famille sont perturbées lorsqu'il y a modification de la cellule familiale. De la même manière, l'organisation de la garde des enfants pose problème lors de l'arrivée d'un enfant précis ou de la modification de la cellule familiale.

#### 4.1.4 Rapport entre le type d'évènement et l'aide reçue

	aide financière	aide matérielle	aide morale ou psy	information	juridique
MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE	30%	24%	56%	33%	24%
ARRIVEE ENFANT PRECIS	62%	34%	58%	48%	8%
DECES D'UN PROCHE	26%	11%	68%	32%	16%
PROBLEME DE SANTE	42%	20%	71%	44%	18%
EVENEMENT PROFESSIONNEL	34%	12%	44%	39%	21%

*Lire : 30% des évènements « modification de la cellule familiale » ont reçu une aide financière.*

#### 4.1.5 Rapport entre le type d'évènements et l'aide utile

	aide financière	aide matérielle	aide morale ou psy	information	juridique
MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE	64%	52%	76%	66%	61%
ARRIVEE ENFANT PRECIS	81%	68%	73%	73%	45%
DECES D'UN PROCHE	56%	54%	90%	76%	70%
PROBLEME DE SANTE	66%	58%	88%	79%	63%
EVENEMENT PROFESSIONNEL	67%	51%	75%	72%	65%

*Lire les 2 tableaux simultanément : Dans 64 % des évènements concernant la modification de la cellule familiale, une aide financière aurait été utile, elle n'a été obtenue que dans 30% des évènements.*

De façon générale, l'aide reçue est toujours inférieure à l'aide jugée utile.

Les écarts peuvent être très importants entre l'aide utile et l'aide obtenue.

Exemples :

- L'aide psychologique pour l'évènement professionnel 44% d'aide reçue pour 75% souhaitée.
- L'aide matérielle pour l'évènement professionnel : 12% reçue pour 51% souhaitée.

## **5 ETUDE GENERALE PAR DEPARTEMENT**

### **5.1 Les types d'évènements**

Les problèmes de santé sont plus souvent cités dans le Cher. Ils sont moins souvent cités en Indre et Loire.

L'arrivée d'un enfant précis est très peu citée dans le Loir et Cher.

Mises à part ces différences, les autres résultats sont sensiblement les mêmes.

### **5.2 Les aides reçues**

Quel que soit le type d'aide, les répondants de 3 départements ont déclaré avoir moins reçu d'aide : l'Indre, L'Indre et Loire et le Loir et Cher.

### **5.3 Les aides utiles**

Au niveau des aides déclarées comme utiles, il y a peu ou pas de différence entre les départements.

L'aide matérielle est plus souvent citée comme utile dans le Cher que dans les autres départements.

**D'une manière générale, le ressenti des personnes par rapport aux évènements n'est pas très différent d'un département à l'autre.**